

Formulaire mis à jour le 30/10/2018
PROTOCOLE D'ENVOI D'UN PRELEVEMENT BIOLOGIQUE
au Laboratoire Amiante, Fibres et Particules

IDENTIFICATION :

POUR L'ANALYSE :

MAIRIE DE PARIS S/Direction de la Santé Service Parisien de Santé Environnementale (SPSE) Laboratoire Amiante, Fibres et Particules (LAFP) ex LEPI 11 rue George Eastman 75013 PARIS Tel : 01 44 97 88 42/43 - Fax : 01 44 97 88 45	<u>Recherche d'amiante :</u> - Numération des Corps Asbestosiques (CA) en MO - Identification et numération des fibres d'amiante en META <u>Recherche des particules minérales non fibreuses :</u> - Identification et numération en META
---	---

Nature du prélèvement et Matériel spécifique nécessaire : Expectorations - Liquide de lavage broncho-alvéolaire (LLBA) (il est recommandé d'injecter au minimum 100ml et de jeter le premier recueil) - Parenchyme pulmonaire (les autres prélèvements ne pourront être analysés : absence de référence)
Tous ces prélèvements doivent être recueillis dans les flacons de formol dépoussiéré avec 10 ml de formol préparés et fournis par le LAFP.

Anticoagulant interdit : Fixation dans du formol dépoussiéré à 10 %.

Volume souhaité (au choix) : 3 expectorations (uniquement pour la recherche de CA) recueillis à jeun 3 jours de suite et datées ; 20 ml de LLBA pour chaque analyse (rejet du 1^{er} lavage) ; 1 cm³ de parenchyme pulmonaire sain (pas de biopsie transbronchique).

Technique d'analyse utilisée : Microscopie optique (**MO**) ou Microscopie Electronique à Transmission Analytique (**META**) : uniquement sur du lavage broncho-alvéolaire ou du parenchyme pulmonaire sain).

Informations complémentaires pour la bonne exécution de l'analyse :

Conservation : Température ambiante. Congélation exceptionnelle si absence de formol uniquement pour la recherche de CA.

Identifier les pots avec le nom et prénom du patient et la date du prélèvement pour les expectorations

Bien revisser le bouchon pour éviter les fuites lors de l'envoi.

Envoyer dans un emballage adapté (évitant toute détérioration des pots).

Délai maximum entre prélèvement et technique : Aucun, si le prélèvement est bien dans le formol.

Renseignements cliniques indispensables : Remplir le formulaire d'identification pour demande d'analyse joint avec les flacons de prélèvement fournis par le LAFP et le joindre avec le prélèvement.

Fournir l'analyse cytologique pour les lavages.

BON DE COMMANDE IMPERATIF : A joindre avec la demande d'analyse.

Aucun résultat ne sera envoyé en l'absence de bon de commande ou de tout document nécessaire à la facturation.

FACTURATION : TARIFS (prix unitaires valables sous réserve de modification au Journal Officiel du B, TVA 0%) :

Recherche d'amiante :

- Numération de corps asbestosiques (CA = particule fibreuse avec gaine ferroprotéique, a priori amiante) en Microscopie optique : B300 – Référence Nomenclature : 1690 (arrêté du 01/07/99 - J.O. du 02/07/99): 81,00 €

- Identification et Quantification des fibres nues d'amiante en META: 540,00 €

Recherche de particules minérales non fibreuses :

- Identification et Quantification des particules minérales non fibreuses en META :

• analyse complète (quantification et profil minéralogique): 432,00 €

• quantification de la charge minérale seule (dans le cas où la concentration en particules est trop faible pour réaliser un profil minéralogique statistiquement représentatif) 216,00 €

NB : Aucune facture ne pourra être adressée au patient par nos services.

ATTENTION : La mise en œuvre des techniques lourdes de microscopie électronique à transmission analytique (META) n'est réalisée qu'après étude et acceptation du dossier par le LAFP (calendrier professionnel, exposition recherchée, pathologie diagnostiquée ou suspectée) en fonction des éléments indiqués et après réception d'un bon de commande adéquat.

EXPLICATIONS DES METHODES D'ANALYSE AU VERSO

NATURE DES PRESTATIONS REALISEES AU LAFP

Nature du prélèvement	Particules recherchées	Méthode	Rendu des résultats	Délai moyen ♦
Expectoration	Corps asbestosiques (CA= particule fibreuse avec gaine ferroprotéique, a priori amiante) : marqueurs d'une exposition à l'amiante	MO*	En nombre de CA NB: Sensibilité d'analyse :1CA/expectoration	1 mois
Liquide de Lavage Bronchoalvéolaire (LLBA)	Corps asbestosiques (CA= particule fibreuse avec gaine ferroprotéique, a priori amiante) : marqueurs d'une exposition à l'amiante	MO*	En nombre de CA/ml NB : Sensibilité d'analyse : 0,05 CA/ml (pour 20 ml de LLBA)	1 mois
Liquide de Lavage Bronchoalvéolaire (LLBA)	Fibres nues d'amiante ***	META**	En nombre de fibres d'amiante /ml NB : Sensibilité d'analyse : 50 fibres/ml	2 mois
Liquide de Lavage Bronchoalvéolaire (LLBA)	Particules minérales : Silice cristalline, silicates divers (Silice, kaolin, micas, talc, chlorite, feldspaths...), particules & alliages métalliques (aluminium, titane, fer...) *** <u>Attention</u> : cette méthode ne permet pas la recherche du Béryllium	META**	Charge particulaire et profil minéralogique NB : Sensibilité d'analyse : 500 particules/ml	2 mois
Tissu pulmonaire	Corps asbestosiques (CA= particule fibreuse avec gaine ferroprotéique, a priori amiante) : marqueurs d'une exposition à l'amiante	MO*	En nombre de CA/g de tissu sec NB : Sensibilité d'analyse : 40 CA/g de tissu sec (pour 25 mg de tissu sec)	1 mois
Tissu pulmonaire	Fibres nues d'amiante	META**	En nombre de fibres d'amiante /g de tissu sec NB : Sensibilité d'analyse : $0,1 \times 10^6$ fibres/g de tissu sec	2 mois
Tissu pulmonaire	Particules minérales : Silice cristalline, silicates divers (Silice, kaolin, micas, talc, chlorite, feldspaths...), particules & alliages métalliques (aluminium, titane, fer.....) <u>Attention</u> : cette méthode ne permet pas la recherche du Béryllium	META**	Charge particulaire et profil minéralogique NB : Sensibilité d'analyse : $1,5 \times 10^5$ particules/g de tissu sec	2 mois

* **MO** : Microscopie Optique

** **META** : Microscopie Electronique à Transmission Analytique

*** L'analyse au META n'est réalisée que si le comptage cellulaire par la cellule de Kova montre une cellularité satisfaisante

♦ Délai moyen d'envoi du rapport d'analyse à compter de la réception du prélèvement et d'un dossier complet (formulaire intégralement complété et bon de commande)

Si le protocole est respecté, les résultats de recherche de CA et de comptage de fibres nues d'amiante au META sont rendus sous assurance qualité COFRAC.

Dans ce cadre et sur votre demande, il est possible de vous donner l'incertitude associée au résultat final.